

# Les nouvelles formes de travail indépendant

## Déclaration du groupe UNAF

Le travail indépendant relève d'une réalité historique et représente aujourd'hui environ 12% de la population active. Les exploitants agricoles, les artisans, commerçants et professions libérales existent depuis des siècles et ont su au fil du temps, s'organiser, organiser leur représentation, obtenir des droits spécifiques et mettre en œuvre ou rejoindre des systèmes de protection sociale. Depuis 2009 et la création du régime de l'auto-entrepreneur, le travail indépendant connaît une nouvelle dimension, rendant cette catégorie de travailleurs plus hétérogène et plus complexe dans ses réalités, tout en ouvrant de nouvelles perspectives. Cet avis et le rapport qui l'accompagne mettent l'accent sur les besoins des micro-entrepreneurs car leur situation est généralement la plus fragile au sein des travailleurs indépendants.

Le groupe de l'UNAF tient à souligner bon nombre des principes mentionnés dans cet avis :

- la sécurisation des parcours professionnels;
- l'équilibre entre donneurs d'ordre ou plateformes, et les travailleurs;
- la liberté de choix et la responsabilité des travailleurs quant à leur statut.

Un avis du CESE ne serait rien sans les préconisations qu'il comporte à destination des pouvoirs publics. Parmi ces préconisations, le Groupe de l'UNAF est particulièrement sensible à plusieurs d'entre elles, dans l'optique d'un développement du travail indépendant répondant aux aspirations des professionnels:

- la proposition d'un système de représentation et de dialogue, pour les indépendants qui n'en bénéficient pas encore;
- la lutte contre le travail illégal, par souci de justice;
- l'accompagnement par la formation et le développement du dispositif Nacre, afin d'augmenter le taux de réussite des micro-entreprises;
- l'amélioration de la couverture accident du travail, car la perte de revenu affecte dans ce cas toute la cellule familiale.

L'objectif poursuivi est le développement du travail indépendant. Ce développement doit être surtout le reflet d'aspirations, de volontés et de projets inscrits dans le temps. Ce sont les conditions du succès et d'une réelle contribution à cette lutte contre le chômage et au regain de l'activité économique de notre pays. Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.